



Le Collectif des travailleurs (médico) sociaux de Rumilly ou le développement d'une culture commune

Gouvernance & Territoire - Enfance & Famille - Insertion



Haute-Savoie (74)



Co-portage par l'ensemble des institutions membres



- Mieux répondre aux problématiques sociales du territoire
- Décloisonner les interventions et favoriser la transversalité, y compris sur les situations individuelles, grâce à une meilleure connaissance des missions et des modalités d'intervention de chacun
- Favoriser l'échange des pratiques et développer une culture commune de la prévention et une connaissance partagée des problématiques sociales à l'échelle du territoire
- Permettre aux professionnels de se sentir soutenus
- Faciliter l'anticipation des besoins

Le Collectif des travailleurs (médico)sociaux de Rumilly en Haute-Savoie est un réseau de professionnels de l'action sociale se réunissant pour partager leur perception du territoire et co-construire des actions en fonction des besoins repérés. Il rassemble aujourd'hui une vingtaine d'institutions et de services, avec une pluralité de métiers et a permis la mise en place de nombreuses actions sur le territoire. Au-delà des dispositifs et actions qui en émergent, le collectif est au service de la transversalité : il rapproche les institutions, permet aux professionnels locaux de l'action sociale de mieux se connaître, de constituer un réseau, et de faire équipe au-delà de leurs institutions et métiers. C'est également un véritable espace-ressources pour les professionnels qui peuvent y trouver convivialité, partage de leurs pratiques et de leurs préoccupations.

Origine(s)

Située en Haute-Savoie, à 20 kilomètres d'Annecy, Rumilly (15 000 habitants) se singularise par une situation moins privilégiée que le reste du Département. La Ville regroupe une population plutôt jeune, modeste et ouvrière qui, pour partie, cumule les difficultés (déscolarisation, chômage...).

A partir des années 1960, la ville a connu de fortes mutations. Pour répondre à la demande de main d'œuvre des industries en plein essor, il est fait appel aux travailleurs d'origines diverses : Turquie, Maghreb... Cette évolution de la structure de la population s'accompagne d'une transformation de l'offre publique : de nouveaux services sont proposés aux familles au regard des besoins croissants en matière d'aide, d'action sociale et médico-sociale.

En 2005, face à ces transformations multiples et croissantes, émerge le besoin pour les professionnels de se réunir pour mieux se connaître. Dans un premier temps, une fiche partenaire est remplie par chacun. Chacun y recense ses coordonnées, ses missions, ses modalités d'intervention ainsi que les besoins qu'elle perçoit sur le territoire. Les problématiques repérées couvrent différents domaines : santé, insertion, vacances, illettrisme, gestion budgétaire... Rapidement, des actions communes commencent à être discutées ; le collectif des travailleurs sociaux de Rumilly (CTSR - aussi appelé collectif des travailleurs médico-sociaux, selon les professionnels qui en parlent) est né.

En quinze ans, celui-ci a évolué, s'est structuré et ce qui était à la base une initiative spontanée de professionnels de terrain perdure et a été entre temps pleinement validé par les institutions membres.

Description détaillée

Un fonctionnement atypique : un co-portage et une animation tournante

Né d'une initiative spontanée et partagée des acteurs de terrain, principalement de travailleurs sociaux, le Collectif des travailleurs sociaux n'est piloté par aucune institution. Il n'a pas d'existence juridique, pas d'instance de gouvernance, pas d'adhésion formalisée des participants. Si le secrétariat (envoi des comptes-rendus et des mails de rappel...) est assuré par le Centre communal d'action sociale (CCAS), l'animation du Collectif est quant à elle tournante : un ou deux professionnels se proposent pour cette tâche, qui est rediscutée chaque année.

" En s'asseyant à une table, en deux heures, tu as vu l'essentiel des acteurs sociaux du territoire "

une assistante sociale membre du Collectif

Le collectif réunit les professionnels d'une vingtaine d'institutions : la directrice du CCAS, une infirmière de Protection maternelle et infantile et des assistants sociaux du pôle médico-social du Département, des éducateurs de l'association de prévention spécialisée Passage, une coordinatrice de l'association Oscar (association de quartier financée par la Ville), un psychologue du Centre médico-Psychologique pour enfants, des représentants de l'Espace Croisollet (se rapproche d'un centre social municipal), de l'association le Gai logis (accueil de jour en

protection de l'enfance), de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de l'espace municipal pour l'emploi...

Le collectif se réunit en séance plénière une à trois fois par an sur une demi-journée, et en commissions (sous-groupes thématiques liés à des problématiques identifiées) autant que nécessaire, en fonction des actions à mener. En séance plénière, une large place est donnée à la convivialité. Chacun partage l'actualité de son institution (recrutement, projets, changements divers...). Puis, chaque membre est amené à faire part des constats, évolutions ou difficultés, de toute nature, qu'il repère sur le territoire. Des sous-groupes basés sur le volontariat peuvent être constitués pour répondre aux problématiques identifiées en plénière. Ces commissions permettent aux professionnels de travailler ensemble, en alternant des temps de réflexion, de co-construction, voire de formations communes. Les membres peuvent être amenés à mener des études statistiques pour objectiver un besoin, rencontrer des familles pour recueillir leur avis, expérimenter une nouvelle manière de faire, avec pour objectif final, si cela est possible et nécessaire, la mise en place d'une action concrète. D'autres acteurs locaux, extérieurs au collectif, peuvent par ailleurs être invités au sein de ces commissions pour faire part de leur expertise. De manière continue, les professionnels membres du collectif font part à leur hiérarchie respective de l'évolution de leurs travaux œuvrant ainsi à une meilleure connaissance partagée sur le territoire.

A titre d'exemple, en 2020 une réflexion a débuté concernant la petite enfance. Les élus municipaux souhaitent en effet faire un bilan de l'adéquation entre l'offre petite enfance existante sur la ville de Rumilly et les besoins réels. Il a donc été fait appel au collectif qui a rapidement signalé qu'il n'existait pas d'établissement de protection de l'enfance sur la ville pour les 0-3 ans et qu'il manquait une structure hybride qui pourrait disposer de plus de souplesse dans l'accueil (pas d'horaire fixe, d'inscription, etc.), notamment pour des familles plus en difficulté dans l'éducation de leur jeune enfant. Le collectif réfléchit désormais à la mise en place d'une action concrète pour répondre à ce double enjeu.

Des actions multiples nées du collectif

Après plusieurs réunions les professionnels de la commission formalisent une proposition d'action concrète. Puis, ils consultent leurs institutions respectives pour voir dans quelle mesure celles-ci peuvent et souhaitent participer à la mise en place de l'action ou du dispositif imaginé et à son financement. Lorsqu'ils sont validés par les directions d'une ou plusieurs institutions, les actions ou dispositifs sortent de l'influence du collectif. Ils sont alors développés et portés par une seule ou plusieurs institutions, en partenariat, en fonction des compétences et des ressources de chacune.

Le collectif agit ainsi un peu comme un « incubateur » de projets au regard des besoins repérés par les professionnels de terrain, ou bien par leurs institutions. De nombreux dispositifs et actions ont ainsi pu voir le jour, notamment :

- La création d'une antenne du centre de planification familiale,
- Un temps de jeux parent-enfant, *Au bonheur de jouer*, aujourd'hui devenu LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent, certification de la CAF),
- Une semaine éducative multi-partenariale lors de l'exclusion d'un collégien,
- Des équipes de proximité culturelle qui organisent des actions dans le domaine, par exemple les cinémas d'été en plein air,
- Des jardins collectifs,
- Des ateliers socio-linguistiques,
- Un atelier numérique.

Par ailleurs, au-delà d'actions à destination du public, le collectif permet la réalisation d'initiatives visant les professionnels du territoire. Par exemple, au milieu des années 2010, les assistantes sociales du territoire constataient une recrudescence des situations de violences conjugales alors que Rumilly ne disposait pas de service spécialisé. Cette problématique mobilisait beaucoup les assistantes sociales départementales, tant au niveau émotionnel qu'au niveau du temps passé en accompagnement, sans avoir le sentiment de répondre pleinement aux besoins. Celles-ci ont partagé ce constat en réunion plénière du collectif. Très vite, une commission dédiée s'est mise en place car cette préoccupation était partagée. Au fur et à mesure des réunions de la commission, deux besoins différents ont émergé. D'une part, il était nécessaire de mettre en place une action à destination des femmes victimes de violences. Un point d'écoute a donc été créé par le conseil départemental pour répondre à cet objectif. D'autre part, les professionnels du territoire avaient besoin de se former sur cette thématique pour mieux accompagner les femmes concernées. Les assistantes sociales ont obtenu de leur institution, le Département, qu'il finance une formation pour tous les professionnels départementaux du territoire à ce sujet. La demande a aussi été faite pour que cette formation, bien que financée par le Département soit accessible à l'ensemble des travailleurs sociaux du territoire, dans le but de créer un réseau de professionnels locaux formés à cette problématique. Cette demande a été acceptée et d'autres professionnels du territoire ont pu en bénéficier (CAF, associations locales, etc).

Les ingrédients du succès

A notre connaissance, il existe peu de territoires disposant de ce type de collectif d'échanges. Souvent, s'ils existent, ils permettent de discuter des situations individuelles des familles et non pas d'élaborer collectivement des actions pour répondre aux besoins repérés. Selon les professionnels rencontrés, différents aspects rendent cela possible à Rumilly. D'abord, le paysage professionnel est malgré tout assez stable : la majorité des professionnels sont en poste depuis de nombreuses années et connaissent bien leur territoire. Aussi, en amont de la création de ce collectif, il existait déjà un terreau fertile : selon les professionnels, une certaine culture du collectif et de travailler ensemble est historiquement présente à Rumilly, qui est « un village ». D'autre part, l'échelle de la commune, 15 000 habitants, paraît idéale : c'est assez pour qu'un nombre déterminant de structures soient présentes mais pas trop pour rendre la coordination très complexe. Enfin, les institutions laissent une assez grande liberté aux professionnels de terrain dans l'exercice de leurs fonctions sur le volet partenariat. C'est cette liberté qui permet de chercher, d'expérimenter, de se tromper pour finalement mettre en place une action adaptée. On peut en effet supposer que la souplesse du cadre de ce collectif favorise ainsi l'innovation et la mise en place d'actions adaptées aux problématiques du territoire. Mais c'est aussi la raison pour laquelle en 2011 plusieurs institutions dont les professionnels étaient membres ont fait la demande d'objectiver et d'expliquer la raison d'être et le fonctionnement du collectif. Ce travail de pédagogie passé et réussi, les membres ont pu continuer à y participer, soutenus par leur hiérarchie ; il semble ainsi exister une certaine confiance des institutions en la matière. L'enjeu est néanmoins pour chacun de rendre compte de son travail dans ce réseau, notamment pour qu'un cheminement progressif puisse se faire et que les institutions aient déjà été sensibilisées à certaines thématiques, notamment lorsque les actions des commissions du collectif sont prêtes à émerger.

" Le partenariat est devenu tellement fort que les histoires de personnes passent en second plan. Chacun a conscience que vouloir prendre le pouvoir ne se fait pas ici et que personne n'y a d'intérêt "

un éducateur membre du Collectif

Points d'attention

Des partenaires incontournables absents du collectif

Plusieurs professionnels ou institutions incontournables de l'action sociale ou médico-sociale sont absents du collectif et notamment les services de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), la Police municipale, le Centre médico-Psychologique pour adultes. L'Éducation nationale ne fait également pas partie du collectif. Les écoles sont pourtant un lieu fréquenté aujourd'hui par quasiment tous les enfants et leur famille et les enseignants ont un grand nombre de constats ou inquiétudes collectives à partager avec les travailleurs (médico) sociaux. D'autres instances locales telles que le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) sont des espaces d'échanges où ces professionnels peuvent être présents mais il semble que le Collectif pourrait gagner à réunir pleinement l'ensemble des acteurs.

Renouvellement et continuité, juste nombre à trouver : les défis à relever

L'un des challenges du collectif se trouve dans l'équilibre entre l'intégration, l'ouverture à toutes les institutions et professionnel.le.s, pour permettre le regard croisé, et la limitation du nombre de participants pour laisser toute sa place à l'échange et ne pas partir dans toutes les directions de manière désorganisée. En outre, il est nécessaire de trouver l'équilibre entre renouvellement des professionnels membres du collectif pour insuffler de la nouveauté, et continuité d'appartenance, pour que la culture de ce réseau se pérennise. Depuis 2020, le collectif est en réflexion sur la refonte de sa structure et du rythme des rencontres. L'idée pourrait être de créer un grand groupe dont les rencontres seraient bi-annuelles et un groupe plus restreint avec des réunions plus fréquentes.

En outre, l'histoire du collectif n'a pas été linéaire. Celui-ci a aussi connu de grandes périodes de questionnements voire d'essoufflement, qui peuvent notamment s'expliquer par le fait qu'il n'est porté par aucune institution en particulier. Parfois, des attentes différentes peuvent émerger entre les professionnel.le.s qui viennent pour mettre en place rapidement des actions concrètes et ceux qui recherchent davantage les échanges, la convivialité et le partage. Les flottements qui peuvent aussi exister dans l'animation entraînent parfois un étirement du temps.

Le collectif par temps de Covid-19

Durant la crise sanitaire, le collectif ne s'est jamais réuni en plénière, même si certains travaux des commissions ont continué. Cela peut paraître étonnant dans un territoire où la culture du collectif est si forte, mais les professionnels ne souhaitent pas tenir le collectif en visio, tant le présentiel et la convivialité sont consubstantielles à ce réseau, où beaucoup se joue aussi dans l'informel.

" On peut être confronté à une problématique dans son coin qui nous mobilise beaucoup de temps, d'énergie, d'espace mental, sans penser qu'on peut faire quelque chose collectivement. Le collectif des travailleurs sociaux permet ça : une réflexion pluridisciplinaire, transversale, avec les outils et la créativité de tous "

une assistante sociale membre du Collectif

MOYENS PARTENAIRE(S)

Humains :

L'action mobilise une vingtaine de professionnels du territoire entre une à trois demi-journées par an en ce qui concerne la réunion du grand collectif. S'ajoute à cela le temps de travail en sous-groupes pour mener les actions.

Financiers :

Le collectif ne dispose pas d'un budget propre. Quand le collectif monte une action, c'est à chaque institution de s'engager financièrement par la suite.

Matériels :

Il n'y a pas de besoin de particulier. Le collectif se réunit dans les salles des institutions membres.

Les professionnels d'une vingtaine d'institutions composent aujourd'hui le collectif :

Le CCAS de Rumilly,
Le pôle médico-social du Département,
L'association de prévention spécialisée Passage,
L'association Oscar (association de quartier financée par la Ville),
L'Espace Croisollet (se rapproche d'un centre social municipal),
L'association le Gai logis (accueil de jour en protection de l'enfance),
Le Centre médico-Psychologique pour enfants,
La Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
L'espace municipal pour l'emploi...

CONTACTS

Anne ROCHAS

Directrice - CCAS de Rumilly

Place de l'Hotel de Ville - 74152 Rumilly

☎ 04 50 64 69 02

✉ anne.rochas@mairie-rumilly74.fr

Pôle médico-social de Rumilly

☎ 04 50 33 23 30

✉ pms-rumilly@hautsavoie.fr

Retrouvez de nombreuses autres actions sur notre site :

 www.odas.apriles.net